

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE

VEHICULE TRACTEUR NE DEPASSANT PAS 3.5 TONNES DE PTAC TRACTANT UNE REMORQUE DE PLUS DE 750 KG

SEQUENCE 1 : HORS CIRCULATION

I) Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- ↻ Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utiles (CU)
- ↻ Les plaques du véhicule (tare, identification, immatriculation)
- ↻ Le freinage des remorques
- ↻ Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires
- ↻ Les équipements obligatoires de la remorque : éclairage, signalisation, équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
- ↻ Les 12 thèmes concernant la réglementation

II) Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifique à la conduite d'un ensemble :

- ↻ Signalisation spécifique
- ↻ L'utilisation des voies (pour l'ensembles longs et lourds)
- ↻ Le chargement : répartition – arrimage

III) Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- ↻ Vérification de l'état du véhicule tracteur
- ↻ Vérification de l'état de la remorque
- ↻ Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques
- ↻ Réalisation d'exercices d'attelage-dételage
- ↻ Réalisation d'exercice de maniabilité : réalisation de marche arrière sinueuse entre les portes avec arrêt de précision

SEQUENCE 2 : EN CIRCULATION

Être capable :

- ↻ Maîtriser l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- ↻ Tenir compte des angles morts
- ↻ Effectuer les changements de direction
- ↻ Prendre en compte les autres usagers
- ↻ Prendre l'information et de communiquer avec les autres usagers
- ↻ Anticiper, distances de freinage et d'arrêt
- ↻ Gérer les trajectoires (virages, voies étroites)
- ↻ Maîtriser l'ensemble et de partager la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

A l'issue de chaque phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de l'élève. Ce bilan comprend :

- ↻ Le ressenti de la prestation par l'élève
- ↻ Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
- ↻ Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite

Site : phil-conducteur.net
Tél. 05 57 96 84 05 • Mail philmarcial@hotmail.fr
Siret 75297618300026 • Code APE 8553Z
Agrément E12033131

FORMATION

DUREE : 21 heures

RYTHME : étalé sur 3 jours

OBJECTIFS :

- ✓ Être capable d'effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble
- ✓ Effectuer les exercices de maniabilité en marche arrière avec arrêt de précision
- ✓ Être capable d'atteler et dételer une remorque
- ✓ Savoir choisir sa position sur la chaussée
- ✓ Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales et difficiles de circulation
- ✓ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

PUBLIC CONCERNE :

- ✓ Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg et l'ensemble dépasse 4250 kg

PREREQUIS :

- ✓ Être titulaire du permis B en cours de validité

MATERIEL REQUIS :

- ✓ Gants et gilet de sécurité

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Véhicules de catégorie BE
- ✓ Piste fermée adaptée aux exercices plateau
- ✓ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets...)
- ✓ Zones de circulations adaptées aux compétences 3,4 et 5
- ✓ Livret de formation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
- ✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :

- ✓ Titulaires BEPECASER ou Titre Pro ECSR

VALIDATION :

- ✓ Attestation de formation
- ✓ Délivrance du permis de conduire (après réussite aux examens)

Suivi et évaluation de l'action :

- ✓ Evaluation de la satisfaction du stagiaire